



Rapports de situation

Rapport du Directeur général

TABLE DES MATIÈRES

- H. Santé génésique : stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles de développement internationaux (résolution WHA57.12 (2004))..... 2

H. SANTÉ GÉNÉSIQUE : STRATÉGIE POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS EN VUE DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS ET CIBLES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAUX (RÉSOLUTION WHA57.12 (2004))

1. Ce rapport présente des données et initiatives récentes relatives à la mise en œuvre de la stratégie de santé génésique (2004). Celle-ci définit cinq aspects prioritaires de la santé sexuelle et reproductive.¹ Les progrès en matière de santé sexuelle et reproductive prennent du retard, surtout parmi les populations les plus pauvres et les plus défavorisées de tous les pays.

2. Selon les derniers chiffres, il y a eu 295 000 décès maternels en 2017, soit 35 % de moins qu'en 2000, où l'on estimait à 451 000 le nombre de décès. Le taux mondial de mortalité maternelle en 2017 était estimé à 211 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ont enregistré environ 86 % des décès maternels estimés dans le monde.

3. **Soins avant, pendant et après l'accouchement et soins au nouveau-né.** En 2016, l'OMS a publié des *Recommandations concernant les soins prénatals pour que la grossesse soit une expérience positive*, et en 2018 des *Recommandations sur les soins intrapartum pour une expérience positive de l'accouchement*. Ces lignes directrices constituent la base de la mise en œuvre de ces services par les États Membres.

4. **Planification familiale.** Dans le cadre de multiples partenariats, le Secrétariat a aidé 50 pays (28 dans la Région africaine, 12 dans la Région de la Méditerranée orientale et 10 dans la Région de l'Asie du Sud-Est) à élaborer ou à mettre à jour des lignes directrices en matière de planification familiale. L'OMS a également publié des recommandations révisées sur l'utilisation de la contraception par les femmes les plus exposées au risque d'infection à VIH.

5. **Avortement pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité.** En 2019, le Secrétariat a continué à apporter son soutien à de nombreux pays qui ont demandé une aide pour réduire, par le renforcement de leur système de santé, la mortalité maternelle liée aux avortements pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité.

6. **Infections sexuellement transmissibles.** Chaque année, on dénombre dans le monde plus de 376 millions de nouveaux cas d'infections sexuellement transmissibles qu'il est possible de traiter.² Des progrès ont été réalisés dans l'élimination conjointe de la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis, et dans l'extension de la couverture par la vaccination contre le papillomavirus humain. En 2019, l'OMS a élaboré un projet de stratégie mondiale pour l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique pour examen par la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé.³ Afin d'accroître la participation communautaire pour la mise en œuvre de la *ligne directrice unifiée sur la santé et les droits des femmes vivant avec le VIH en matière sexuelle et reproductive*, le Directeur général a créé le premier groupe consultatif communautaire de l'OMS composé de femmes vivant avec le VIH.

¹ Les cinq thèmes prioritaires de la stratégie sont les suivants : améliorer les soins prénatals, les soins périnatals, les soins du post-partum et les soins au nouveau-né ; assurer des services de planification familiale de grande qualité ; éliminer le problème de l'avortement pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité ; combattre les infections sexuellement transmissibles ; et promouvoir la santé sexuelle.

² Rowley J, Vander Hoorn S, Korenromp E, Low N, Unemo M, Abu-Raddad LJ et al. Chlamydia, gonorrhoea, trichomoniasis and syphilis: global prevalence and incidence estimates, 2016. *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*. 2019;97:548–62.

³ Voir le document A73/4 ; voir également la résolution WHA73.2.

7. **Santé sexuelle.** En janvier 2018, six agences des Nations Unies, dont l’OMS, ont publié une édition entièrement mise à jour des *Principes directeurs internationaux sur l’éducation à la sexualité*, qui donne des orientations sur la conception et la mise en œuvre d’une éducation sexuelle complète pour favoriser la santé et le bien-être des jeunes.

8. **Violence à l’encontre des femmes.** Pour aider les États Membres à améliorer leur riposte sanitaire à la violence à l’égard des femmes et des filles,¹ l’OMS a élaboré divers outils.² Un nombre croissant de pays mettent en œuvre ces outils, y compris dans des situations de crise humanitaire.

9. **Adolescents.** En 2019, l’OMS a rendu opérationnel un dispositif d’assistance technique afin d’aider les pays à renforcer leurs services de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et les jeunes et continuer à soutenir le recours à des interventions reposant sur des bases factuelles dans le cadre de programmes, de partenariats et d’initiatives multipays.

= = =

¹ Conformément au *Plan d’action mondial de l’OMS visant à renforcer le rôle du système de santé dans une riposte nationale multisectorielle à la violence interpersonnelle, en particulier à l’égard des femmes et des filles et à l’égard des enfants* (résolution WHA67.15 (2014)).

² Lignes directrices et normes reposant sur des bases factuelles : *Soins de santé pour les femmes victimes d’actes de violence commis par un partenaire intime ou d’actes de violence sexuelle : Manuel clinique* (2014) ; *Strengthening health systems for women subjected to violence: a health manager’s manual* (2017) ; *Responding to children and adolescents who have been sexually abused* (2017) ; *Caring for women subjected to violence: a WHO training curriculum* (2019) ; et *RESPECT women: preventing violence against women* (2019).